



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
- TPSGC  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Science Procurement Directorate/Direction de  
l'acquisition de travaux scientifiques  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
11C1, Place du Portage  
Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> GROUND SEGMENT SOLUT. (MEOSAR PROJ)	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8474-16ME03/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 006
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8474-16ME03	<b>Date</b> 2016-05-12
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$ST-005-29512	
<b>File No. - N° de dossier</b> 005st.W8474-16ME03	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2017-03-31</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Chan, Alan	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 005st
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-1691 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 997-2229
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**La présente modification vise à faire valoir :**

**1 – les questions posées et les réponses fournies durant les visites du fournisseur au Centre canadien de contrôle des missions;**

**2 – le dossier présenté durant les visites du fournisseur au Centre canadien de contrôle des missions;  
et**

**3 – le résumé des conclusions de la composante terrestre de MEOSAR concernant les commentaires reçus lors de la séance de mobilisation de l'industrie et les résultats connexes de cette séance.**

1. Quel est le calendrier actuel du processus de demande de soumissions?  
Le Canada prévoit publier la version provisoire de la demande de propositions (DP) à l'intention des fournisseurs à des fins d'examen et de commentaires en mai 2016, et il prévoit publier la version définitive de la DP au cours de l'été -l'automne 2016.
2. Y a-t-il une possibilité que les exigences relatives aux composantes terrestres et spatiales soient requises en vertu de la même DP?  
Non, ces exigences sont des exigences distinctes qui figureront dans des DP distinctes.
3. Les fournisseurs pourront-ils voir la présentation qui a été donnée lors des visites du Centre canadien de contrôle des missions (CCCM)?  
Oui, elle sera publiée dans le cadre de la présente demande de renseignements (DDR) sur le site Web Achats et ventes.
4. L'entrepreneur proposera-t-il des emplacements pour le terminal local d'utilisateurs à orbite terrestre moyenne (MEOLUT)?  
Non, le Canada publiera les emplacements proposés dans la version préliminaire de l'énoncé des travaux (EDT). Le Canada a décidé qu'il y aura un site dans l'Est du Canada et un site dans l'Ouest canadien.
5. Le Canada fournira-t-il les plans des sites proposés?  
Oui, le Canada fournira les plans des sites dans la version préliminaire de l'appel d'offres, et les fournisseurs doivent fournir des plans détaillés des emplacements choisis.
6. Quand il est question d'établir un juste équilibre entre la qualité de l'antenne par rapport aux exigences budgétaires, quelle est la préférence du Canada?  
Les exigences minimales en matière de rendement seront décrites dans la version préliminaire de l'EDT. L'EDT, la méthode de sélection et les critères d'évaluation détaillés pour la solution relative à la composante terrestre sont toujours en cours d'élaboration et auront une incidence sur la pondération de la note technique et du coût financier. Les critères d'évaluation préliminaires seront communiqués dans le cadre des documents de la DP préliminaire.
7. Comment pouvons-nous élaborer le devis pour le temps de disponibilité en nous basant sur la demande de renseignements (DDR)?  
Toutes les exigences en matière de temps de disponibilité sont tirées des documents techniques et opérationnels de COSPAS-SARSAT et des opérations du CCCM.
8. Le MEOLUT expérimental est-il connecté au CCCM?  
Oui, le MEOLUT expérimental du Canada est connecté au serveur spécialisé dans le développement et l'évaluation du système de satellites en orbite moyenne pour la recherche et le sauvetage (MEOSAR). Sur le plan opérationnel, il a été utilisé en guise de complément à la conscience de la situation dans certaines situations.

9. Le MEOLUT expérimental serait-il utilisé dans le cadre de cette exigence de la deuxième phase relative à MEOSAR?  
Non, le MEOLUT expérimental ne sera pas utilisé dans le cadre de cette exigence de la deuxième phase relative à MEOSAR. Le MEOLUT est une exigence distincte de l'appel d'offres et de l'énoncé des travaux qui ont lieu à la phase 2.
10. Il y a trois différentes constellations de signaux qui proviennent de l'espace (l'orbite basse terrestre [LEO], l'orbite géostationnaire [GEO] et l'orbite terrestre moyenne [MEO]). De quelle façon le centre de coordination de sauvetage (RCC) coordonne-t-il la demande?  
Il n'est pas important de savoir par quelle constellation le signal est transmis; ils sont tous affichés en même temps sur l'écran, et l'on y répond tous de la même façon. Le Centre de contrôle des missions (CCM) regroupe les données et envoie une seule position au centre de coordination de sauvetage (RCC).
11. Y a-t-il des priorités relativement au type de signaux auxquels il faut répondre en premier?  
Non, car les agents des opérations sont expérimentés et savent comment établir l'ordre de priorité des signaux et y répondre le plus efficacement possible.
12. Combien d'antennes y a-t-il au CCCM?  
Il n'y a pas d'antenne à Trenton et à Belleville. Il y a trois terminaux d'utilisateurs locaux de l'orbite terrestre basse (LEOLUT) opérationnels à Edmonton, Churchill et Goose Bay et deux terminaux d'utilisateurs locaux de l'orbite géostationnaire (GEOLUT) opérationnels à Edmonton et à Ottawa. Il y a également un LEOLUT et un GEOLUT à Ottawa, qui sont tous deux utilisés pour la mise à l'essai et la sauvegarde. Il y a également un MEOLUT expérimental à Ottawa qui sera bientôt muni de six antennes.
13. La ligne de visée des terminaux d'utilisateurs locaux (LUT) est-elle importante?  
Oui.
14. Retrouve-t-on du personnel sur les sites des LUT?  
Non, il n'y a personne sur les sites des LUT, et l'entrepreneur devra prendre en charge tout incident qui se produit.
15. Doit-on être en mesure d'accéder aux LUT à distance?  
Oui, l'accès à distance est requis.
16. Comment identifie-t-on une balise?  
Dans la plupart des cas, les signaux des balises canadiennes seront captés par une station canadienne au sol et transférés au CCCM. Les données d'enregistrement seront vérifiées au moyen du Registre canadien des balises. Si le signal est capté par un CCM étranger, il sera transféré au CCM canadien et vérifié de la même façon. Les CCM sont reliés conformément aux spécifications COSPAS-SARSAT. Dans les petits pays, un registre international peut être utilisé; toutefois, il incombe à l'acquéreur d'enregistrer sa balise.

17. Qu'entend-on par un CCM étranger?  
Un CCM étranger est un CCM se trouvant dans un pays étranger comme la France, la Russie, etc.
18. Est-ce que toutes les balises sont enregistrées?  
Le Canada enregistre en effet les balises codées pour le Canada au moyen de données qui sont habituellement fournies par le propriétaire. Si la balise est enregistrée, le Registre canadien des balises renfermera de l'information sur son propriétaire, sur le type de balise dont il s'agit, etc. S'il s'agit d'une balise étrangère, le Canada devra confirmer l'information sur la balise auprès du CCM étranger, et il incombera au Canada de répondre au signal de détresse si ce dernier a été identifié dans notre zone de recherche et sauvetage sous notre responsabilité, que la balise ait été enregistrée ou non.
19. Y a-t-il une liaison de retour pour l'antenne?  
Toutes les antennes des LUT opérationnelles sont des antennes réceptrices seulement, elles n'émettent pas.
20. Y a-t-il des centres dans l'Arctique qui transmettent les signaux?  
Non, Trenton est le centre de traitement de toutes les demandes.
21. Est-ce que la Composante terrestre de MEOSAR utilisera le signal Galileo lorsqu'elle sera fonctionnelle, puisque ce dernier est déjà accessible?  
On utilisera des satellites Galileo munis de répéteurs de recherche et de sauvetage (SAR).
22. Que connaît-on de l'entretien et de l'essai des satellites au Canada?  
Nous comptons sur le United States MCC (USMCC) Nodal (centre de contrôle de mission des É.-U.) pour nous aviser si des services d'entretien et d'essai sont exécutés par des fournisseurs de la composante spatiale.
23. Qui est responsable de l'entretien des antennes sur les satellites?  
Le Centre canadien d'évaluation technique (CCET) est responsable de la surveillance et de l'essai des trousseaux de répéteurs de recherche et de sauvetage (RépSAR) de LEO fournies par le Canada. Il n'y a pas d'entretien physique lorsque l'antenne est dans l'espace. L'entretien des RépSAR est très limité, et le CTEC envoie les commandes requises au USMCC qui téléverse les commandes dans le satellite.
24. Sommes-nous en train de procéder à une transition entre les systèmes LEO et les systèmes MEO?  
Non, le plan actuel consiste à ce que les deux systèmes fonctionnent en parallèle jusqu'à ce que COSPAS-SARSAT décide de procéder à la mise hors service du système LEO, qui devrait avoir lieu en 2024.
25. Des communications de secours sont-elles exigées par MEOSAR?  
Oui, des communications de secours sont exigées. Pour les LEOLUT, des connexions redondantes à l'intranet seront exigées (EFG).

26. Fusionner algorithmes : on ne trouve aucun algorithme de ce genre à l'heure actuelle dans les documents COSPAS-SARSAT. Que doit faire le Canada maintenant?  
Le Canada a utilisé une confirmation de position. Après la confirmation de position, toutes les données relatives à l'alerte sont traitées, et une moyenne pondérée est utilisée en fonction de l'ensemble de facteurs de qualité. Dans le cas où l'ambiguïté n'est pas résolue (confirmation de position ci-dessous), toutes les données sont envoyées aux RCC sans être regroupées.
27. Combien d'incidents le CCCM reçoit-il par jour?  
Le CCCM reçoit à peu près cinq à six incidents par jour.
28. Qu'est-ce qu'une fausse alerte pour MEOSAR?  
Les fausses alertes sont des alertes envoyées par des balises en l'absence de situation de détresse.
29. Comment le Système de gestion de mission de recherche et sauvetage (SGM-SAR) et le serveur du CCCM sont-ils liés?  
Le SGM-SAR constitue l'ensemble de la technologie de l'information qui est utilisée en appui à la recherche et au sauvetage (SAR) au Canada. Ce système comprend le réseau, les serveurs du CCCM et les logiciels du RCC. Les serveurs du CCCM reçoivent des données des stations au sol, traitent ces données et les transmettent à la destination appropriée (RCC canadien ou CCM étranger). C'est un système non classifié.
30. Le système SARMaster s'appuie-t-il sur le système Honeywell?  
Oui.
31. Les fournisseurs devraient-ils continuer d'utiliser la même interface?  
Oui, le Canada continuera d'utiliser l'interface du système en place, comme stipulé dans l'EDT.
32. Est-ce que l'entrepreneur doit faire des rapports sur la disponibilité?  
Un rapport sur la disponibilité doit être rédigé tous les ans conformément aux exigences C-S.
33. Les documents CCO-600 peuvent-ils être publiés?  
Non, ils sont exclusifs au fournisseur et, par conséquent, ils ne peuvent être publiés. Le Canada a décidé que le CCCM ne sera pas remplacé. Par conséquent, les soumissions des fournisseurs doivent tenir compte de l'interfaçage avec le CCCM actuel.
34. Y a-t-il une possibilité que le CCM soit exploité par les entrepreneurs?  
Non.
35. Y a-t-il des changements de personnel dans les RCC?  
Oui, on procède à des changements de personnel; toutefois, il y a toujours quelqu'un qui est présent pour répondre à l'utilisateur final.
36. Qu'est-ce qu'un serveur d'essai?

Un serveur d'essai sert à mettre à l'essai des logiciels et des mises à jour avant de les mettre en œuvre.

37. À quoi sert le serveur d'essai?

Il est utilisé pour mettre à l'essai les nouvelles versions et les changements de configuration avant qu'ils ne soient utilisés à l'échelle opérationnelle.

38. À quelle fréquence le serveur d'essai est-il mis à jour?

Les logiciels du serveur d'essai sont mis à jour deux fois par année.

39. Que contiennent généralement ces mises à jour?

Ces mises à jour peuvent comprendre notamment, mais non exclusivement, de nouvelles exigences en matière de traitement, de nouvelles mises à jour et des corrections de bogues.

40. Qui est responsable du réseau?

Ce sont Services partagés Canada (SPC) et le ministère de la Défense nationale (MDN) qui exploitent le réseau.

41. Existe-t-il des exigences en matière de sécurité relatives à ce réseau?

Les réseaux et les systèmes sont non classifiés; toutefois, le réseau est assujéti à une norme gouvernementale de sécurité de réseau.

42. Comment les problèmes de réseau actuels sont-ils traités?

Le réseau relève de SPC. C'est donc avec ces derniers qu'il faut communiquer pour résoudre des problèmes de réseau.

43. Le serveur de courriel est-il distinct du serveur de SPC?

Oui, l'ensemble du réseau de recherche et de sauvetage (SARNet) est autonome.

44. Le Centre conjoint de coordination des opérations de sauvetage (CCCOS) est-il connecté au réseau du gouvernement du Canada (RGC)?

Non, les alertes du système de transmission d'alertes de sécurité aux navires (SSAS) sont utilisées pour joindre le centre opérationnel du gouvernement du Canada (GC) par l'intermédiaire de l'opérateur ou manuellement à l'aide d'une télécopie. Les alertes sont désormais transmises par courriel au Centre d'intervention de Transports Canada.

45. Le CCCM relève-t-il d'un autre ministère?

Le CCCM relève toujours du MDN; toutefois, le Secrétariat national Recherche et sauvetage (SNRS) relève désormais de la Sécurité publique.

46. Y a-t-il des zones tampons entre les limites du CCM?

Oui, il y a une zone tampon de 50 km à l'extérieur des zones limitrophes pour tous les RCC canadiens et une zone tampon de 25 km pour le centre secondaire de sauvetage maritime

(MRSC) situé à Québec. Tout incident se produisant dans la zone tampon sera signalé aux deux RCC situés dans la zone tampon.

47. Est-ce qu'une coordination est assurée entre tous les RCC?

Oui, en fait, le logiciel du CCCOS affiche toute l'information concernant les RCC, de sorte que l'on puisse établir les responsabilités de ces derniers et éviter de les confondre.

48. Qu'est-ce que Case Form?

Case Form est un logiciel conçu par le MDN que le CCCM utilise actuellement en tant que système de gestion des incidents et des cas. Ses fonctions comprennent un registre, la tenue de statistiques et l'établissement de rapports de statistiques, l'interface automatisée du Registre canadien des balises, et l'enregistrement de renseignements sur la fréquence 406 de COSPAS-SARSAT. L'enregistrement d'un cas effectué par Case Form nous tient lieu de dossier juridique.

49. Où le logiciel Case Form est-il hébergé? Sur le même serveur ou sur un serveur différent?

Case Form est hébergé sur un autre serveur que le serveur du CCM, et il s'agit d'un logiciel autonome.

50. Des messages de type XML peuvent-ils être utilisés à la place des messages de type identificateur d'objet (SIT)?

Les messages devront contenir les champs du message SIT conformément aux documents C-S. Les formats requis sont définis dans le concept des opérations du CCCM; les sections pertinentes seront jointes à la DP.

51. Existe-t-il une norme au sein des CCM relativement au logiciel utilisé sur le serveur?

Oui, le logiciel MDN standard doit être utilisé. À l'heure actuelle, la version 2 de l'édition Entreprise de Windows 2008 est utilisée.

52. Le Case Form est-il un ajout à l'enregistrement vocal?

Oui.

53. Prévoit-on numériser les données vocales?

Non, pas pour le moment, mais les données vocales sont enregistrées sur des appareils numériques.

54. Le logiciel actuel du CCM identifie-t-il les signaux des balises manquantes? Le cas échéant, comment procède-t-il?

Oui, les balises manquantes (balises qui ont été détectées lors de survols précédents de l'orbite basse terrestre, mais qui n'ont pas été détectées lors du survol en cours) sont identifiées en changeant la couleur dans l'icône associée à la balise.

55. Pour quels autres aspects des LUT le Canada souhaite-t-il effectuer une surveillance, à

l'exception des aspects qui, à l'heure actuelle, font l'objet d'une surveillance ou sont affichés à l'écran?

À l'heure actuelle, dans le cadre des activités quotidiennes, on utilise les GEOLUT le plus souvent pour obtenir des mises à jour sur les balises actives en temps quasi réel. Le Canada se montre ouvert à d'autres aspects qui pourraient améliorer la charge de travail du CCCM.

56. Qu'en est-il de la redondance matérielle dans l'ensemble du Centre de commandement et d'exploitation du réseau de recherche et de sauvetage (CCERSAR)? La virtualisation des serveurs de données est-elle envisageable?  
La philosophie consiste à offrir des options de redondance matérielle au besoin, et lorsque cela est possible du point de vue technique et financier. Le CCERSAR procède actuellement à la migration des serveurs dans l'environnement virtuel. Pour les serveurs installés sur les sites du CCCM, il est préférable d'utiliser les serveurs virtuels dans la mesure du possible. Il ne s'agit toutefois pas d'une exigence.
57. Est-ce que d'autres fonctions ou mises à l'essai sont exécutées au CCCM (c.-à-d. des essais et des analyses de démonstration et d'évaluation)?  
Dans la mesure du possible, les opérateurs du CCCM effectueront une analyse supplémentaire; toutefois, les ressources sont limitées et il ne sera possible de faire cette analyse supplémentaire que si le temps le permet. Les tâches prioritaires consistent à s'assurer que le réseau même fonctionne (c.-à-d. surveiller les pannes de réseau ou de l'équipement) et à agir à titre de soutien de première ligne.
58. Lorsqu'on acquiert une nouvelle fonctionnalité ou un nouveau logiciel, où la formation a-t-elle lieu?  
La formation doit être donnée à Trenton au cours de plusieurs échéanciers pour tenir compte des besoins opérationnels et des besoins en dotation.
59. Quelle est la grande priorité du CCCM en ce qui concerne MEOSAR?  
D'un point de vue technique, notre principale priorité à l'heure actuelle est l'élimination des données fantômes ou anormales et la réduction des alertes détectées par LEOSAR, mais non détectées par MEOSAR. D'un point de vue opérationnel, notre principale priorité à l'heure actuelle consiste à déterminer la meilleure façon de gérer ce nouveau flux de données et à s'assurer que des données précises et exhaustives peuvent être intégrées dans le système.
60. À quelle fréquence le CCCM préfère-t-il que les mises à niveau soient apportées au cycle de vie?  
Les mises à niveau logicielles doivent avoir lieu deux fois par année.
61. Qu'en est-il de la prise en charge des balises de 121,5 MHz?  
Selon l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), les signaux de 121,5 MHz sont toujours considérés comme des signaux de détresse par les RCC; toutefois, ces transmissions ne sont plus surveillées par les satellites COSPAS-SARSAT. Par conséquent, le CCCM n'intervient pas dans ces situations.
62. Depuis quand cette infrastructure existe-t-elle?

Le système LEO a été mis en œuvre dans les années 1980, et le système GEO, dans les années 1990. L'infrastructure du CCCM est plus récente. En effet, le logiciel du CCM est en place depuis environ un an, et le système SARMaster est en cours de remplacement.

63. Existe-t-il des CCM auxiliaires?

Oui, le principal serveur des CCM est physiquement situé à Trenton, et le serveur auxiliaire des CCM du Canada est situé à Belleville. Les deux serveurs sont sur le même réseau.

64. Le système de Belleville est-il commandé par des membres du personnel?

Non, il fonctionne de façon autonome, mais il peut assurer entièrement le transfert d'urgence.

65. Le recours au site auxiliaire est-il considéré comme une situation d'urgence? Des modifications doivent-elles être apportées aux numéros et aux identifiants des sites?

Non. Puisque toutes les données sont toujours saisies dans les deux sites, les opérateurs du CCCM seront en mesure de passer d'un site à l'autre tout en demeurant connectés au réseau COSPAS-SARSAT, et ce, sans avoir à apporter de modification aux numéros ou aux identifiants des sites.

66. Comment le CCCM traite-t-il les alertes émises par le logiciel?

Toute alerte demeurera active jusqu'à ce qu'un opérateur intervienne.

67. Le système est-il très fiable?

Oui. Nous n'avons eu à utiliser le serveur secondaire de Belleville qu'à quelques reprises.

68. Les fonctions sont-elles les mêmes à Trenton qu'à Belleville?

Oui, elles sont toutes prises en charge, à l'exception du SARMaster, que les RCC utilisent à l'aide d'une connexion à distance par l'intermédiaire d'un serveur de Citrix.

69. Des incidents liés à la sauvegarde se sont-ils produits récemment?

La dernière sauvegarde opérationnelle a été effectuée il y a environ deux ans. Certaines situations peuvent exiger qu'une sauvegarde limitée soit effectuée pendant que notre opérateur se rend à Belleville pour activer le système de Belleville. Cela s'est produit par exemple lorsque le câble à fibres optiques a été sectionné lors des travaux de construction sur l'autoroute 2. Un exercice de sauvegarde est effectué chaque année.

70. Quelle procédure doit-on suivre si quelque chose tourne mal avec le système?

Les représentants du gouvernement du Canada communiqueront avec les responsables du Centre de commandement et d'exploitation du réseau de recherche et de sauvetage (CCERSAR), qui à leur tour communiqueront avec le fournisseur de soutien en service pour régler le problème. Le gestionnaire du cycle de vie du matériel (GCMV) est responsable de l'entretien du système, mais pas de celui du réseau.

71. Les systèmes de Belleville et de Trenton ont-ils été désactivés en même temps par le passé?

Oui. Toutefois, le risque était atténué, car on s'était assuré que les sites étaient branchés sur des réseaux électriques distincts et que les redondances avaient été intégrées.

72. Pourquoi apercevons-nous des signaux de l'étranger sur l'écran de l'opérateur?

Il s'agit des balises détectées par nos stations au sol. Les satellites LEO sont munis du processeur de recherche et de sauvetage SARP, qui range en mémoire et télécharge les détections dans les LEOLUT. Les alertes détectées dans des lieux situés à l'extérieur du Canada sont envoyées au CCM approprié par l'intermédiaire de l'USMCC.

73. Est-ce que le MEOLUT doit transmettre les signaux à plusieurs CCM, y compris le CCM aux États-Unis?

Oui; des alertes sont envoyées à tous les serveurs du CCCM, et le Canada travaillera en réseau avec les MEOLUT aux É.-U.

74. Est-ce que le CCCM doit être en mesure de remplacer l'USMCC?

Oui, le CCCM doit être prêt en tout temps à assumer les responsabilités de l'USMCC dans la région de distribution de données de l'Ouest.

75. Pourquoi le CCM qui remplace celui des États-Unis en cas de problème se trouve-t-il au Canada?

Une entente a-t-elle été conclue à cet effet?

Conformément aux exigences relatives à COSPAS-SARSAT et parce que la recherche et sauvetage est un service essentiel pour nos deux nations, nous avons conclu une entente bilatérale visant à fournir des services d'appoint aux États-Unis.

76. Arrive-t-il souvent que nous devons fournir des services d'appoint actifs pour remplacer le serveur des É.-U.?

Non. Au cours des dernières années, les É.-U. ont activé leur site de secours seulement à une ou deux reprises, et cela a été de courte durée.

77. Par le passé, est-ce que les États-Unis ont dû fournir des services d'appoint actifs au Canada?

Les États-Unis ont dû fournir à quelques reprises des services d'appoint au Canada pendant une courte période.

78. Savez-vous si l'Australie a le même besoin en ce qui a trait à la composante terrestre de MEOSAR?

L'Australie a aussi besoin d'acquiescer une solution pour la composante terrestre de MEOSAR. Certains besoins diffèrent selon les pays, mais la plupart d'entre eux sont décrits dans les documents COSPASS-SARSAT.

79. Le CCM australien est-il le CCM remplaçant pour le Canada?

L'USMCC est le principal CCM remplaçant pour le CCCM. L'Australie devient le CCM nodal du Canada lorsque le serveur de l'USMCC est en panne.

80. Le réseau MEOLUT est-il considéré comme une composante de MEOSAR?

Oui, nous travaillerons en réseau avec le MEOLUT américain, conformément aux lignes directrices T.019 relatives au réseautage des MEOLUT. Ce réseau utilise les données sur le temps de retour et la fréquence d'arrivée seulement. Les exigences seront définies dans l'EDT préliminaire.

**Visite de l'industrie pour le système de recherche et  
de sauvetage par satellites en orbite moyenne  
(MEOSAR)**

**Centre canadien de contrôle des missions (CCCM)**

**13 avril 2016**

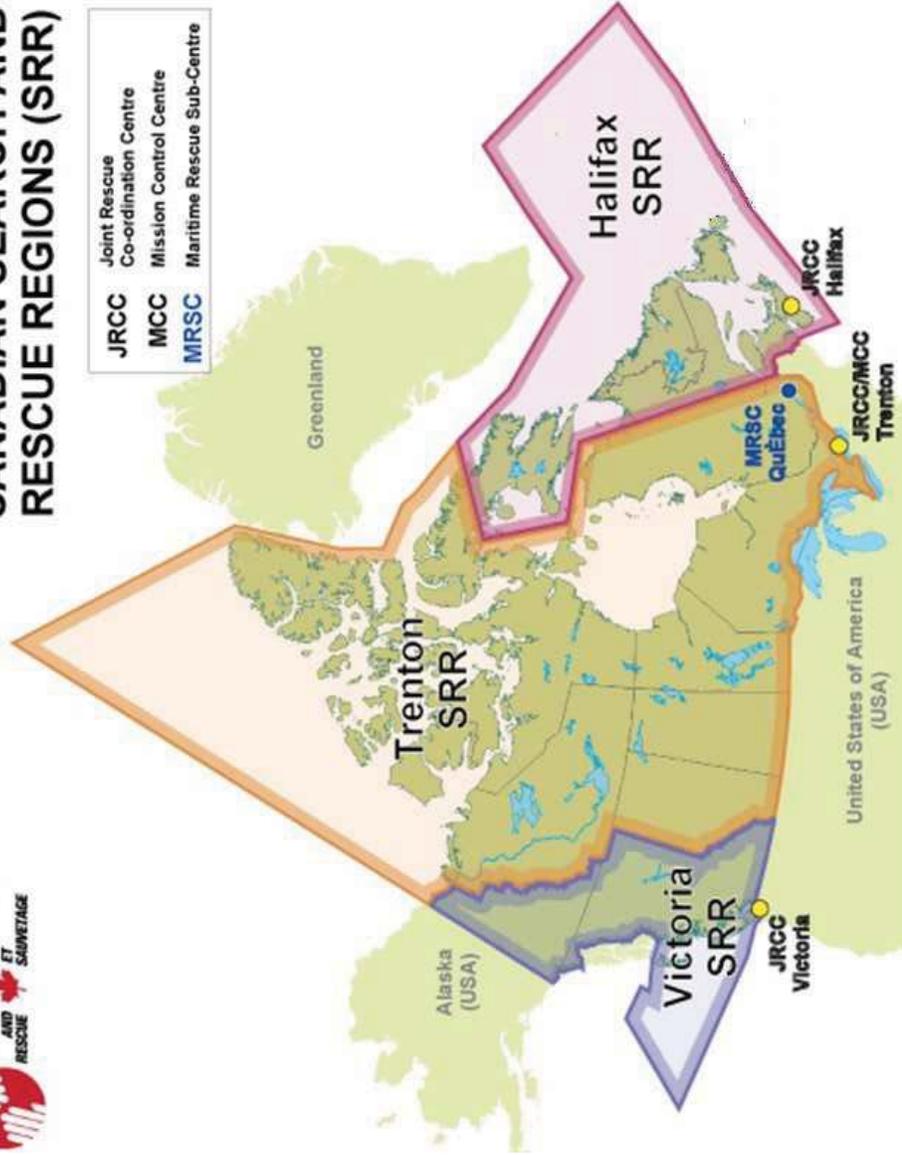
## **Ensemble des centres de contrôle de mission (CCM)**

- Les centres d'exploitation fonctionnent 24 h sur 24, 365 jours par an.
- Ils reçoivent les alertes des terminaux locaux (LUT) nationaux et des CCM étrangers.
- Ils valident, appariant et fusionnent les alertes afin d'améliorer la précision du repérage des cibles et de déterminer la bonne destination.
- Ils interrogent la banque de données sur l'enregistrement des balises de 406 MHz et transmettent les renseignements d'enregistrement avec les alertes.
- Ils transmettent les alertes aux centres de coordination des opérations de sauvetage (CCOS) et aux points de contact R-S (SPOC), et ils filtrent les données redondantes.
- Ils effectuent une surveillance du système aux fins d'assurance qualité et de reddition de comptes.
  - Le CCCM envoie au CCM des É.-U. des données de système de gestion de la qualité (SGQ).

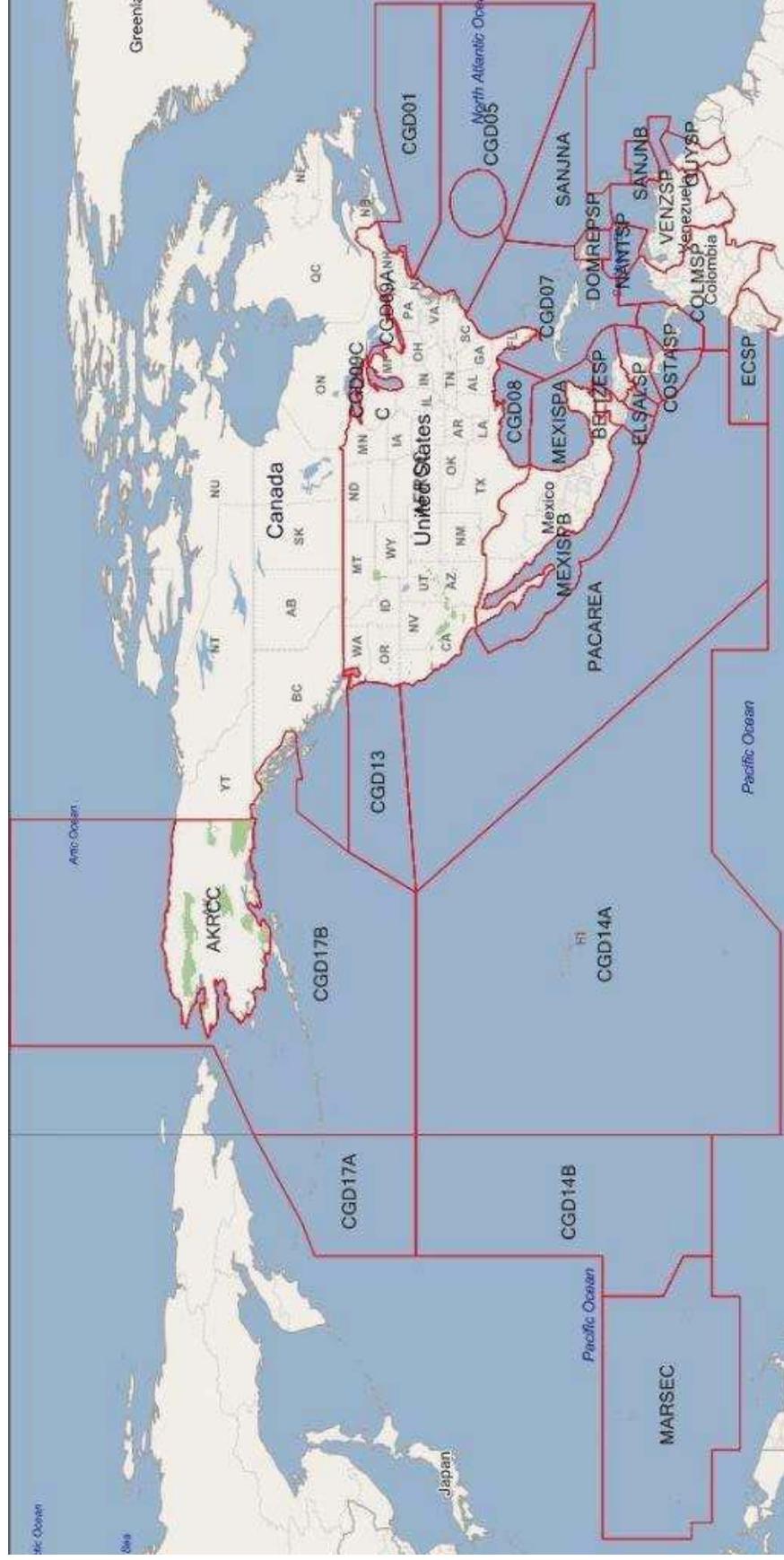


# CANADIAN SEARCH AND RESCUE REGIONS (SRR)

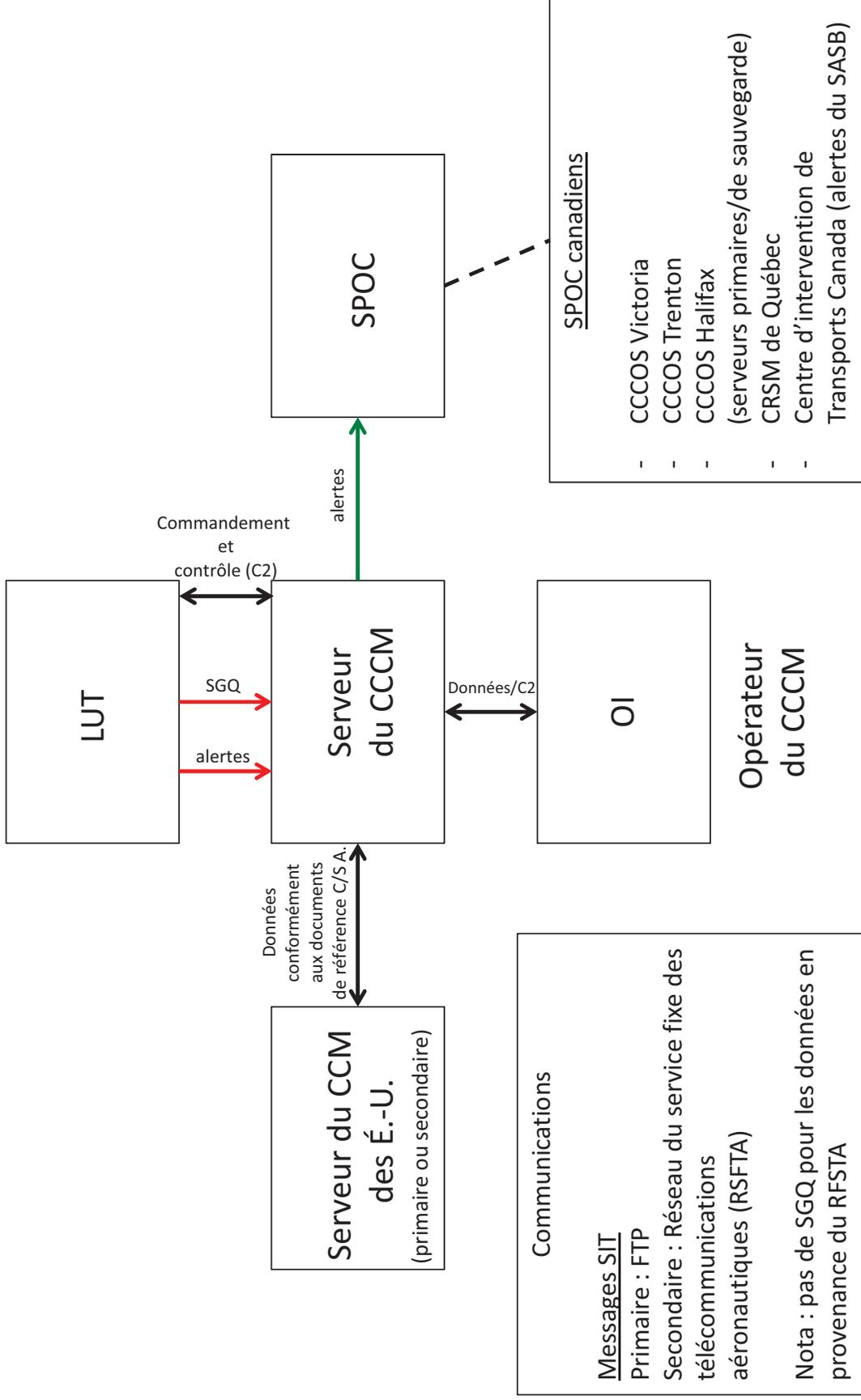
JRCC	Joint Rescue Co-ordination Centre
MCC	Mission Control Centre
MRSC	Maritime Rescue Sub-Centre



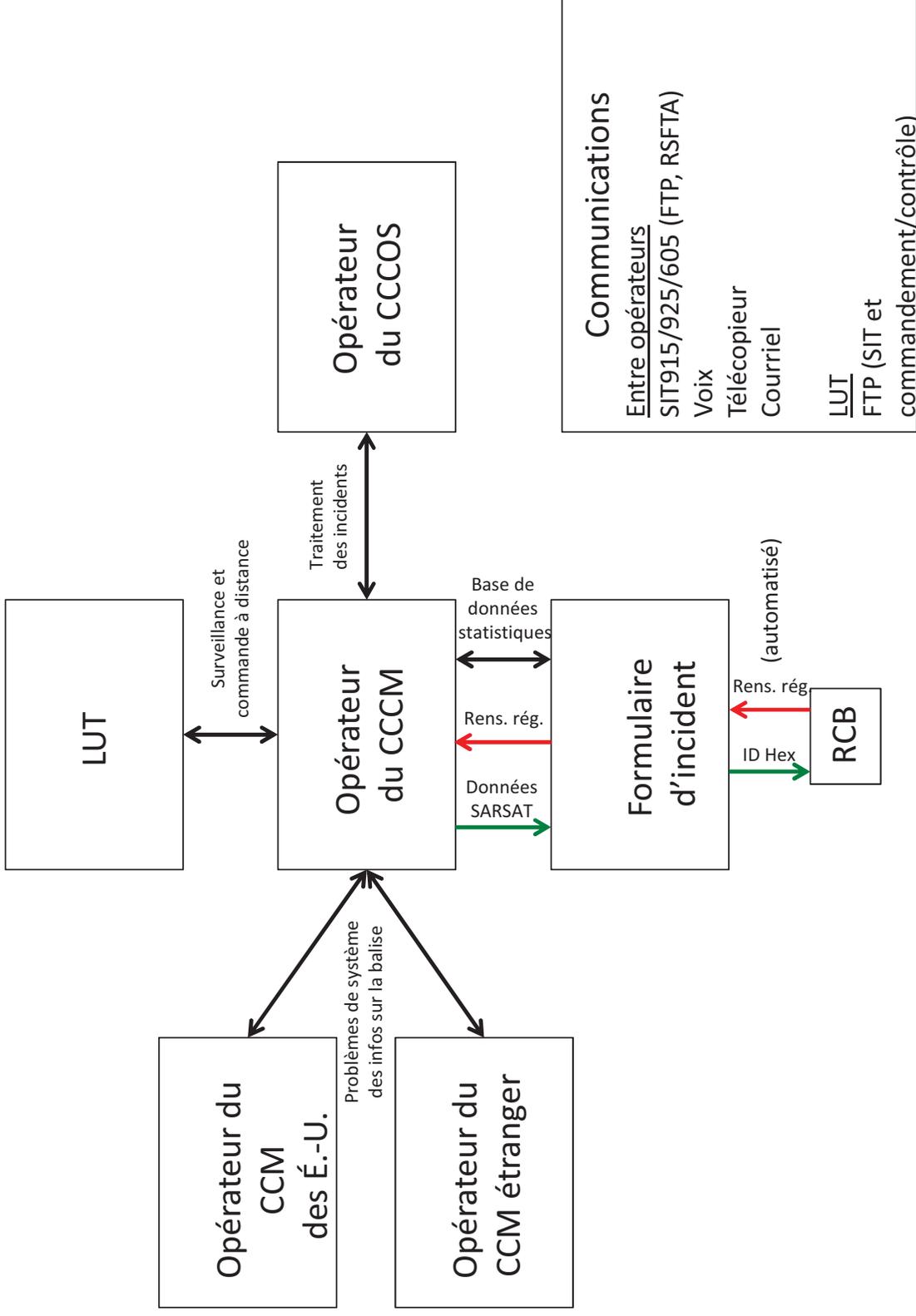
# CCOS du CCM des É.-U. et régions des SPOC



# Fonctions automatisées traitées par le serveur du CCCM (actuel)



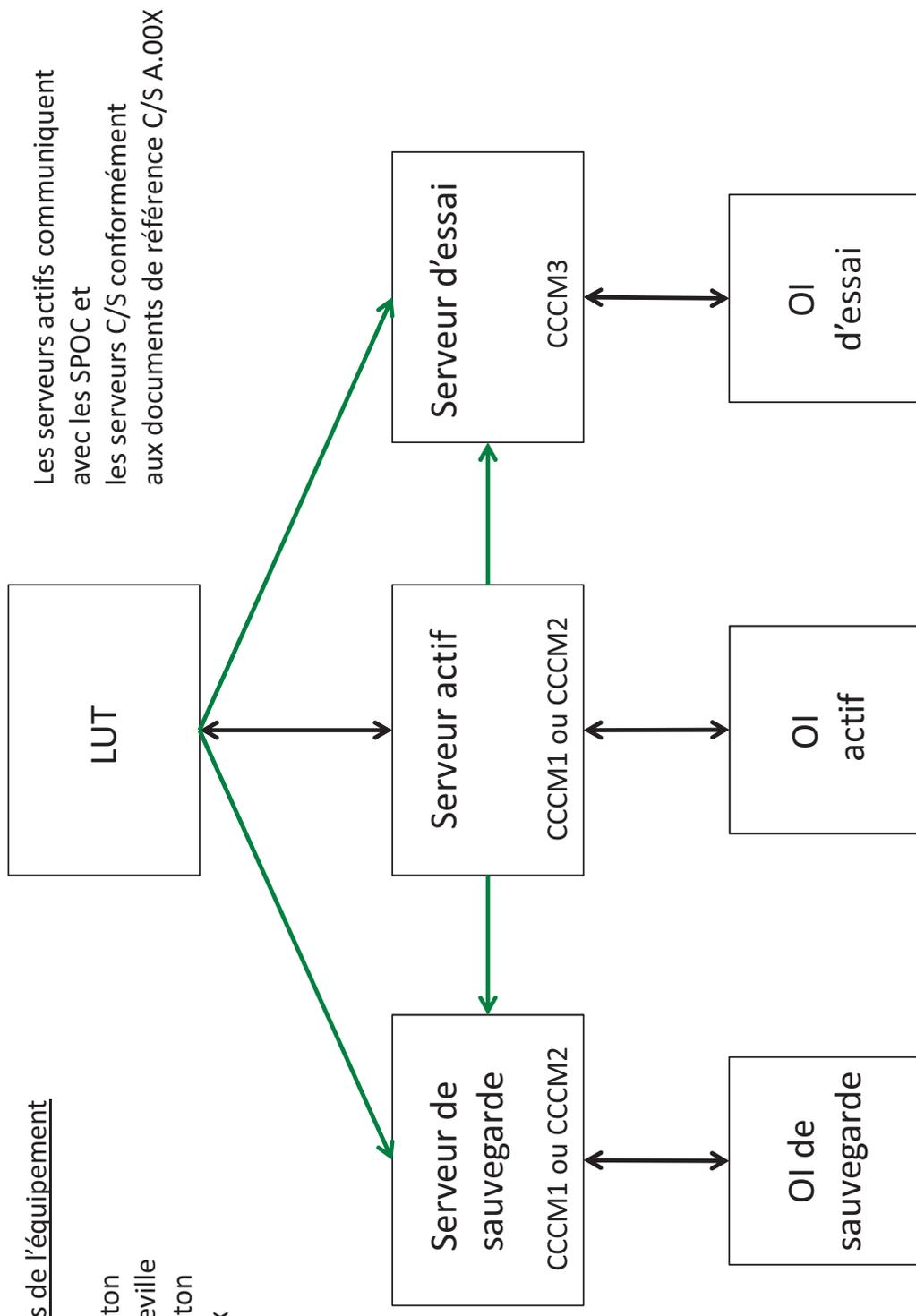
# Interactions des opérateurs de CCCM



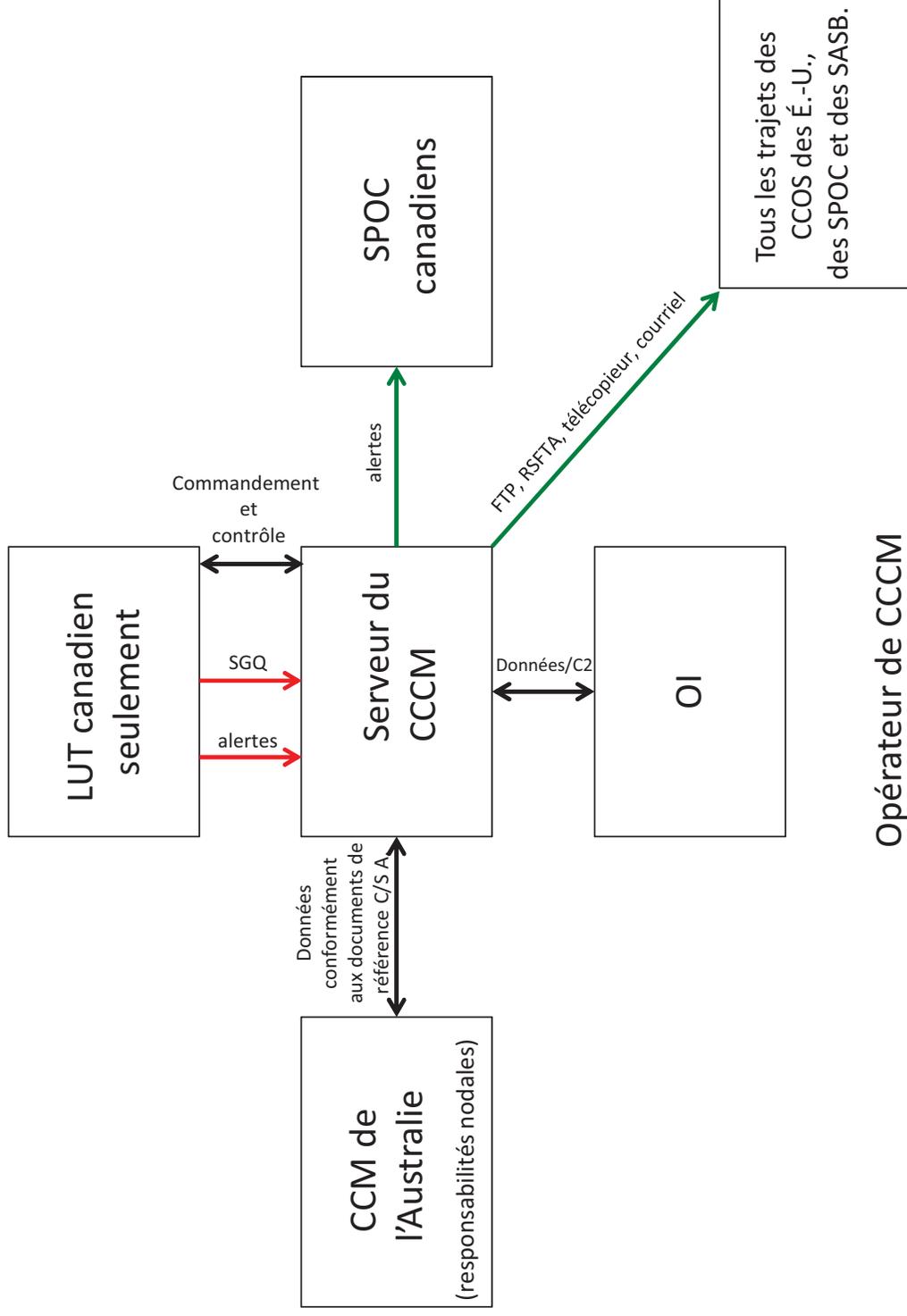
# Interopérabilité des serveurs

## Emplacements de l'équipement

- CCCM1 – Trenton
- CCCM2 – Belleville
- CCCM3 – Trenton
- OI – tous deux



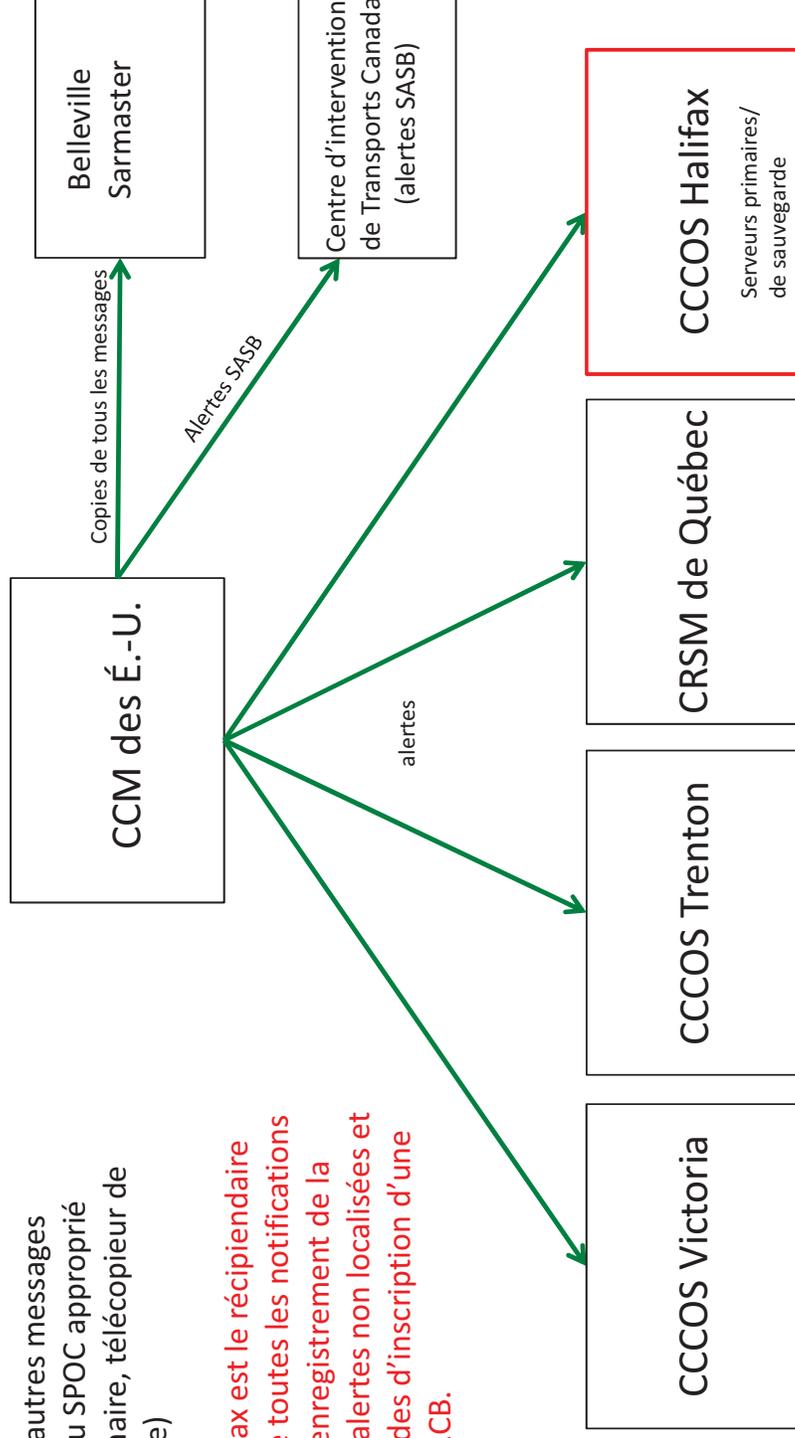
# Sauvegarde du CCM des É.-U. par le CCCM



# Sauvegarde du CCM des É.-U. du CCCM

Alertes et autres messages transmis au SPOC approprié (FTPV primaire, télécopieur de sauvegarde)

CCOS Halifax est le récipiendaire désigné de toutes les notifications du pays d'enregistrement de la balise, les alertes non localisées et les demandes d'inscription d'une balise au RCB.



SPOC canadiens

# Responsabilités du Centre de commandement et d'exploitation du réseau de recherche et de sauvetage (CCERSAR)

- Fournir une infrastructure actuelle et fiable
  - Équipement (capacité de virtualisation, systèmes entièrement redondants pour chaque emplacement [client et serveur])
  - Logiciel (Windows Server 2008R2, Windows 7 x64)
- Communications entre les organismes
  - RSFTA, garde côtière des É.-U., CCM des É.-U., CCCOS/CRSM
  - Capacités de transfert de courriels et de télécopies
- Sécurité de réseau
  - Tous les renseignements doivent être déclassifiés
  - Enterprise Editions for Software
- Centres
  - Primaires : JRCC/CMCC Trenton, JRCC Halifax, JRCC Victoria
  - Secondaires : CRSM de Québec
- Effectifs
  - 1 sergent (Force régulière)
  - 3 caporaux-chefs (Force régulière)
  - 2 caporaux-chefs (Force de la réserve)
  - 2 caporaux (Force de la réserve)
  - 1 CS (vacant)

## Questions



Public Works and  
Government Services  
Canada

Travaux publics et  
Services gouvernementaux  
Canada

Canada



Processus de consultation de l'industrie pour  
la composante au sol du système MEOSAR W8474-16ME03/A

# Résumé des commentaires et des résultats



[www.pwgsc-tpsgc.gc.ca](http://www.pwgsc-tpsgc.gc.ca)

---

## **Table des matières**

- 1. Introduction**
- 2. Processus de consultation de l'industrie**
- 3. Liste des acronymes**
- 4. Résumé des commentaires et des résultats**
  - 4.1 Renseignements concernant la stratégie d'approvisionnement**
  - 4.2 Capacité de l'industrie de fournir une solution pour la composante au sol du système MEOSAR**
  - 4.3 Modèle d'exécution du projet Model**
- 5. Conclusions**
- 6. Prochaines étapes**

---

## 1. Introduction

Le 8 mai 2013, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a publié une demande de prix et de disponibilité (W8474-13MSGs/A) en tant que première étape pour informer l'industrie de l'acquisition éventuelle d'une solution pour la composante au sol du Projet de recherche et de sauvetage par satellite en orbite moyenne (MEOSAR) au nom du ministère de la Défense nationale (MDN), de même que pour obtenir des commentaires de l'industrie concernant une estimation des coûts pour les étapes de la définition et de la mise en œuvre du besoin.

Par la suite, TPSGC a publié une demande de renseignements (DDR) le 28 septembre 2015 en vue d'obtenir d'autres commentaires de l'industrie concernant l'élaboration de ce marché. Au moyen de cette DDR, TPSGC visait à :

- donner à l'industrie des renseignements supplémentaires sur la composante au sol du projet MEOSAR du MDN;
- recueillir les commentaires de l'industrie afin d'améliorer la stratégie d'approvisionnement;
- recueillir les commentaires de l'industrie concernant des moyens d'optimiser les retombées économiques pour le Canada;
- recueillir les commentaires de l'industrie concernant l'élaboration et l'amélioration de la solution pour la composante au sol du projet MEOSAR.

Une journée de l'industrie et des rencontres individuelles (à Ottawa, Ontario), de même que des visites individuelles du Centre canadien de contrôle des missions (CCCM) (à Trenton, Ontario), seront également tenues dans le cadre des activités de consultation du projet.

Des activités de consultation supplémentaires comprendront la publication de l'ébauche des documents de la demande de propositions (DP), comme une ébauche de l'énoncé des travaux, une ébauche des critères d'évaluation et une ébauche des modalités du contrat.

## 2. Processus de consultation de l'industrie

Demande de prix et de disponibilité	<p>La demande de prix et de disponibilité a été affichée le 8 mai 2013, et les réponses à celles-ci devaient soumise au plus tard le 2 juillet 2013. Trois entreprises ont répondu à la demande de prix et de disponibilité. Des réponses ont été reçues des entreprises suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Honeywell</li> <li>• Orbit</li> <li>• TSi</li> </ul>
Période de consultation de l'industrie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affichage de la DDR : 28 septembre 2015</li> <li>• Journée de l'industrie : 12 novembre 2015</li> <li>• Rencontres individuelles : 13 novembre 2015</li> <li>• Date de soumission des réponses : 10 décembre 2015</li> <li>• Visites individuelles du CCCM : 16 février et 13 avril 2016</li> <li>• Affichage de l'ébauche des documents de la demande de soumissions : à déterminer</li> <li>• Conclure par la publication d'un avis sur le site Achats et ventes (<a href="http://achatsetventes.gc.ca">achatsetventes.gc.ca</a>) informant l'industrie que la période a pris fin ou, si une DP sera émise, de la date de publication de la DP.</li> </ul>
Renseignements divulgués dans le cadre de la DDR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renseignements préliminaires sur le contexte, les objectifs et les exigences du projet.</li> <li>• Documents qui s'appliquent au projet Cospas-Sarsat.</li> </ul>
Participants	<p>Douze répondants ont participé aux processus de DDR, de même que des membres de l'équipe du projet MEOSAR du gouvernement du Canada (MDN/TPSGC/Innovation, Sciences et Développement économique Canada [ISDE]).</p>
Participants à la journée de l'industrie	<p>Douze entreprises étaient représentées à la journée de l'industrie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ADGA Group</li> <li>• Com Dev International</li> <li>• DRS Technologies</li> <li>• General Dynamics</li> <li>• Honeywell Global Tracking</li> <li>• Lockheed Martin</li> <li>• McMurdo</li> <li>• MDA Corporation</li> <li>• Orbit</li> <li>• Thales Alenia</li> <li>• Thales Canada</li> <li>• Rheinmetall</li> </ul>

Participants aux rencontres individuelles	<p>Neuf entreprises ont participé à une rencontre individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ADGA Group</li> <li>• DRS Technologies</li> <li>• General Dynamics</li> <li>• Honeywell Global Tracking</li> <li>• McMurdo</li> <li>• MDA Corporation</li> <li>• Orbit</li> <li>• Thales Alenia</li> <li>• Thales Canada</li> </ul>
Questions et réponses de l'industrie	<p>Le Canada a fourni des réponses et/ou des précisions à soixante-quatorze questions, excluant celles posées pendant les visites du CCCM.</p>
Réponses à la DDR présentées	<p>Quatre entreprises ont présenté une réponse à la DDR :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• General Dynamics</li> <li>• McMurdo</li> <li>• Orbit</li> <li>• Thales</li> </ul>
Participants aux visites individuelles du CCCM	<p>Six entreprises ont participé aux visites individuelles du CCCM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DRS Tech</li> <li>• GD</li> <li>• McMurdo</li> <li>• MDA</li> <li>• Orbit</li> <li>• Thales</li> </ul>

---

### 3. Liste des acronymes

C/S	Cospas-Sarsat
CCCM	Centre canadien de contrôle de mission
COTS	Produit commercial
DDR	Demande de renseignements
DP	Demande de propositions
EDT	Énoncé des travaux
GEO	Orbite terrestre géostationnaire
GEOSAR	Système de satellites géostationnaires pour la recherche et le sauvetage
GUI	Interface utilisateur graphique
ISDEC	Innovation, Sciences et Développement économique Canada
LEO	Orbite terrestre basse
LEOSAR	Recherche et sauvetage en orbite basse
LUT	Terminal local d'utilisateurs
MDN	Ministère de la Défense nationale
MEOLUT	Terminal local en orbite terrestre moyenne
MEOSAR	Recherche et sauvetage assistée par satellites en orbite moyenne
OCC-600	Console de commande de l'opérateur
P et D	Prix et disponibilité
PME	Petites et moyennes entreprises
PV	Proposition de valeur
RIT	Retombées industrielles et technologiques
SAR	Recherche et sauvetage
SES	Soutien en services
STS	Horaire de poursuite des satellites
TOA/FOA	Heure d'arrivée /fréquence des arrivées
TPSGC	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
ZR	Zone de responsabilité

---

#### 4. Résumé des commentaires et des résultats

##### 4.1 Renseignements concernant la stratégie d'approvisionnement

Sujet 1 Sections 3.3 et 4.17 de la DDR Politique des RIT et PV	Des commentaires ont été demandés concernant les débouchés économiques possibles pour les fournisseurs canadiens dans le secteur de la défense ou dans les secteurs économiques, nouveaux ou de longue date, afin de déterminer la meilleure façon d'optimiser les avantages retombés pour le Canada.
Commentaires	Parmi les quatre entreprises qui ont répondu à la DDR, deux ont fourni des commentaires sur les débouchés économiques pour les fournisseurs canadiens. Deux entreprises ont indiqué que la composante au sol du projet MEOSAR consistera principalement en une technologie commerciale fabriquée à l'étranger, ce qui peut limiter la valeur économique pour les fournisseurs canadiens. Une seule entreprise a mentionné la recherche et le développement, mais elle mentionnait qu'il y aurait peu de potentiel pour ce type d'activités. Même si une entreprise a identifié des retombés possibles pour les petites et moyennes entreprises (PME), l'autre a indiqué que la participation des PME serait inexistante. Une entreprise a indiqué que la valeur de la composante au sol est trop basse pour permettre aux fournisseurs canadiens de réaliser des travaux importants, et a recommandé que la proposition de valeur ne soit pas appliquée.
Résultat	Dans le cadre de cette séance de consultation de l'industrie, il a été déterminé que la valeur éventuelle du besoin serait inférieure au seuil de 20 millions de dollars pour l'application de la Politique des retombés industrielles et technologiques (RIT). Par conséquent, la Politique des RIT ne sera pas appliquée à la composante au sol du projet MEOSAR.

##### 4.2 Capacité de l'industrie de fournir une solution pour la composante au sol

Sujet 2 Section 4.2 de la DDR Renseignements sur le répondant	Des commentaires ont été demandés concernant la capacité de l'industrie, individuellement ou par l'entremise de partenariats ou de sous-traitance, de fournir une solution pour la composante au sol du projet MEOLUT qui répond aux exigences énoncées du projet.
Commentaires	Tous les répondants ont indiqué qu'ils avaient la capacité, individuellement ou par l'entremise de partenariats ou de sous-traitance, de fournir une solution pour la composante au sol du projet MEOLUT qui répond aux exigences du projet.
Résultat	Le Canada est satisfait qu'il y a suffisamment de fournisseurs qui ont la capacité d'exécuter les travaux. Aucune autre mesure n'est nécessaire de

	la part du Canada à la suite de l'évaluation de ces réponses.
Sujet 3 Sections 4.3.1 et 4.3.2 de la DDR	<p>Des commentaires ont été demandés concernant la composante au sol du système MEOLUT proposée par l'industrie, y compris sur ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les emplacements optimaux pour assurer la couverture complète de la zone de responsabilité (ZR) du Canada en matière de recherche et de sauvetage;</li> <li>• le rendement, la robustesse, la durée de vie et les fournisseurs du système d'antenne et du radôme et la distance entre les antennes;</li> <li>• les composants matériels (serveurs, etc.);</li> <li>• le logiciel de traitement;</li> <li>• le programme d'horaire de poursuite des satellites, y compris la fourniture d'une capacité d'annulation par un programme d'un tiers et d'une méthode de réception des paramètres orbitaux;</li> <li>• la surveillance du brouillage;</li> <li>• le rendement du système y compris le budget de liaison, l'emplacement, l'exactitude et la capacité maximum, et indiquer comment le système d'un fournisseur se compare aux paramètres clés du Tableau 2 figurant au paragraphe 2.2.1.1 de la DDR;</li> <li>• la capacité de traiter les données LEO et GEO afin d'accroître l'exactitude de l'emplacement;</li> <li>• les accessoires requis pour la calibration, les balises de référence, le récepteur GPS, etc.;</li> <li>• la fourniture de menus pour l'interface utilisateur graphique (GUI) montrant les fonctions et contrôles du système MEOLUT;</li> <li>• des estimations des débits de liaison des données et de la capacité quotidienne pour les liens MEOLUT-MEOLUT et MEOLUT-CCCM.</li> </ul>
Commentaires	<p>De nombreux répondants ont formulé des commentaires concernant des éléments du Sujet 2.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En ce qui a trait aux emplacements optimaux pour les systèmes MEOLUT, les répondants ont indiqué que diverses solutions pourraient fournir une couverture pour la ZResp du Canada aux fins de la recherche et du sauvetage; les suggestions comprenaient un ou deux sites destinés à un MEOLUT, de même que divers emplacements.</li> <li>• Deux répondants ont fourni une description complète de leurs terminaux locaux d'utilisateurs pour MEOSAR et indiqué que leurs systèmes peuvent couvrir la ZResp du Canada aux fins de la recherche et du sauvetage. Ces deux répondants recommandent l'utilisation de radômes.</li> <li>• Certains répondants ont fourni des énoncés généraux indiquant qu'ils pourraient fournir du matériel commercial pour les stations terrestres. Un répondant a fourni des détails techniques sur les antennes possibles pour la composante au sol.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs répondants ont fourni des détails sur leurs approches en vue de respecter les exigences de rendement énoncées. Un répondant a fourni un budget de liaison détaillé; un autre a fourni une analyse détaillée de l'heure d'arrivée et de la fréquence des arrivées (TOA/FOA) afin de démontrer que les exigences en matière de précision de l'emplacement peuvent être respectées.</li> <li>• Deux répondants ont fourni une estimation de la liaison de données nominales et au pire des cas pour les besoins de capacité quotidiens. Les répondants ont indiqué que des liaisons de données de 1 Mbit/s en direction et à partir du système MEOLUT seraient suffisantes pour traiter les flots de données requise entre le système MEOLUT et le CCCM.</li> <li>• Deux répondants ont recommandé qu'une balise de référence soit achetée et installée au lieu de l'installation du système MEOLUT, et que les répondants aient la capacité de traiter les données LEO et GEO afin d'accroître l'exactitude de l'emplacement. Ces répondants ont indiqué qu'ils réalisent différents degrés de surveillance du brouillage.</li> </ul>
Résultat	<p>De nombreuses questions techniques ont été traitées au Sujet 3, et le Canada a examiné les renseignements fournis par chacun des répondants.</p> <p>En ce qui concerne les emplacements optimaux pour les systèmes MEOLUT, les commentaires des répondants ont été examinés et pris en compte par l'équipe du projet. Le Canada a déterminé que deux sites seraient requis pour le système MEOLUT, un dans l'Est du Canada et un dans l'Ouest du Canada; l'ébauche des documents de la DP indiquera clairement cette information.</p>
Sujet 4 Section 4.3.3 de la DDR	<p>Des commentaires ont été demandés concernant les stratégies proposées pour gérer ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le brouillage;</li> <li>• les fausses alertes de balises;</li> <li>• la possibilité de détection des signaux faibles de radiobalises par rapport au LEOSAR dans les bandes L et S;</li> <li>• la capacité de détecter toutes les radiobalises faibles actuellement détectées par LEOSAR mais non GEOSAR;</li> <li>• la programmation de la poursuite des satellites dans un environnement de réseau (national et international);</li> <li>• la possibilité de réseautage avec les MEOLUT d'autres fabricants;</li> <li>• les problèmes d'étalonnage dans des modes locaux et réseautés;</li> <li>• la capacité de traitement de données avec l'interface et le logiciel de l'OCC-600 du CCCM.</li> </ul>
Commentaires	Plusieurs répondants ont fourni des commentaires concernant les

	<p>stratégies pour gérer les sujets énumérés ci-dessus.</p> <p>Un répondant a fourni une analyse détaillée de la façon dont son logiciel de traitement traite les fausses alertes de balises, alors qu'un autre a indiqué qu'il pouvait respecter l'exigence de la norme C/S T.019 qui demande d'avoir un ratio de données manquantes par rapport aux alertes réelles de 1 sur 10 000.</p> <p>En règle générale, tous les répondants ont indiqué qu'ils sont en mesure de réseauter avec un autre fabricant de système MEOLUT ou d'utiliser les données de celui-ci, y compris envoyer des données pouvant être traitées par l'interface et le logiciel OCC-600 du CCCM.</p>
Résultat	<p>Le Canada a examiné les renseignements techniques fournis par chacun des répondants. En raison de la complexité et de la quantité d'interfaces propriétaires et non exclusives associées au logiciel actuel du CCCM, le Canada a décidé de conserver le CCCM existant, y compris toutes les interfaces, les logiciels et l'infrastructure. Les fournisseurs devront fournir une interface d'opérateur à distance distincte pour la commande et le contrôle des systèmes MEOLUT. Les données d'alerte du système MEOLUT seront intégrées dans le logiciel existant du CCCM, OCC-600, et affichées par celui-ci, conformément aux « documents A » des normes C/S approuvés récemment, qui traitent de l'interface du système MEOLUT au CCCM pour les données d'alertes. L'ébauche des documents de DP indiquera clairement cette information.</p>
Sujet 5 Section 4.3.4 de la DDR	<p>Des commentaires sont demandés concernant les approches de l'industrie pour aborder les changements continuels dans les documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Normes C/S T.019 (ébauche) des spécifications des MEOLUT;</li> <li>• Normes C/S A.0XX (ébauche) de mise en service des MEOLUT.</li> </ul>
Commentaires	<p>Les répondants ont indiqué que des changements seront apportés au logiciel suite à l'approbation des modifications aux normes. Ils ont également confirmés que la mise en service aura lieu conformément à la version de la norme T.020 en vigueur au moment de la mise en service.</p>
Résultat	<p>L'ébauche des documents de DP indiquera que les fournisseurs doivent respecter la version approuvée la plus récente de la norme C/S pour ce qui est du système MEOLUT et des normes de mise en service.</p> <p>Tel qu'indiqué au Sujet 4, le Canada prévoit conserver l'interface et le logiciel actuels du CCCM. L'ébauche des documents de DP indiquera clairement cette information.</p>
Sujet 6 Section 4.3.5 de la DDR	<p>Des commentaires ont été demandés concernant les approches de l'industrie à l'égard du soutien en service (SES).</p>

Commentaires	Tous les répondants ont fourni une approche à l'égard du SES. Deux répondants ont fourni des détails sur leurs garanties, l'obsolescence des pièces et leur plan relatif aux pièces de rechange. Un répondant a recommandé que les garanties et les pièces de rechange soient achetées séparément par le MDN. Un autre répondant a décrit comment il prévoit effectuer les mises à niveau du CCM.
Résultat	À la suite de l'évaluation des réponses, il n'est pas jugé nécessaire d'indiquer une approche spécifique. L'ébauche des documents de DP comprendra du soutien en service pour la composante au sol; aucune autre mesure n'est requise de la part du Canada.

#### 4.3 Modèle d'exécution du projet pour la solution pour la composante au sol du système MEOSAR

Sujet 7 Section 4.7.1 de la DDR Modèle d'exécution du projet	Des commentaires ont été demandés concernant les modèles d'exécution du projet proposés offrant la plus grande valeur pour le coût.
Commentaires	Plusieurs répondants ont fourni un modèle d'exécution du projet comprenant l'identification des risques. Deux de ces fournisseurs ont fourni un calendrier de projet, y compris des examens critiques de la conception afin de veiller à l'assurance du produit.
Résultat	Les modèles suggérés ont été examinés et pris en compte par l'équipe du projet. L'ébauche des documents de DP indiquera clairement qu'un calendrier et un modèle d'exécution du projet détaillés constituent des exigences de la soumission du fournisseur potentiel; aucune autre mesure n'est requise de la part du Canada.
Sujet 8 Section 4.7.3 de la DDR Calendrier	Des commentaires ont été demandés sur le calendrier de projets proposé pour la mise en œuvre et la mise en service d'une solution de composante au sol entièrement intégrée pour le système MEOSAR.
Commentaires	Quelques répondants ont fourni des calendriers de haut niveau pour la mise en œuvre et la mise en service complètes de la solution de composante au sol. Le calendrier d'un répondant indiquait que 16 mois seraient nécessaires pour installer deux systèmes MEOLUT et les mettre en service, alors que le calendrier d'un autre répondant indiquait qu'il pouvait installer un système MEOLUT, y compris l'aménagement du site/la construction, et le mettre en service dans un délai de 14 mois.
Résultat	Dans le cadre du projet, il a été déterminé que les échéanciers proposés par les répondants pour l'installation et la mise en service de la composante au sol sont raisonnables. L'ébauche des documents de DP

	indiquera clairement cette information.
Sujet 9 Section 4.7.4 de la DDR Risques	Des commentaires ont été demandés concernant les risques potentiels liés au calendrier, au coût et à la portée de la mise en œuvre d'une solution de composante terrestre pour le système MEOSAR.
Commentaires	Trois répondants ont présenté les matrices de risque, et deux ont indiqué que l'intégration de la solution de composante au sol dans le logiciel OCC-600 du CCCM existant du Canada serait considérée comme étant un élément présentant un risque élevé; le troisième a indiqué que ce n'était pas un élément présentant un risque élevé.
Résultats	Dans le cadre du projet, les risques présentés par les répondants ont été examinés et évalués. Tel qu'indiqué dans le Sujet 4, le Canada a décidé de conserver le CCCM existant, y compris toutes les interfaces, les logiciels et l'infrastructure. L'ébauche des documents de DP indiquera clairement cette information.

---

## 5. Conclusion

En général, les commentaires reçus des membres de l'industrie ont été très utiles pour l'élaboration et l'amélioration de la stratégie d'approvisionnement et du besoin technique.

Du point de vue des approvisionnements, il a été déterminé que la valeur potentielle du besoin était inférieure au seuil de 20 millions de dollars pour l'application de la Politique des retombées industrielles et technologiques. Cette politique ne sera donc pas appliquée pour la composante au sol du système MEOSAR, et il n'y aura aucune proposition de valeur dans les critères d'évaluation résultants. La Politique sur le contenu canadien sera plutôt utilisée afin d'optimiser les retombées économiques pour la population canadienne.

D'un point de technique, deux changements clés ont découlé de ce processus de consultation. Les commentaires reçus pour ce qui est des réponses à la DDR ont engendré des considérations supplémentaires à l'égard de la sélection du site du système MEOLUT et le remplacement possible du CCCM existant. Par conséquent, le Canada a déterminé que deux sites seraient requis pour le système MEOLUT, un dans l'Est du Canada et un dans l'Ouest du Canada; l'ébauche des documents de la DP indiquera clairement cette information. En outre, le Canada a décidé de conserver le CCCM existant, y compris toutes les interfaces, les logiciels et l'infrastructure.

## 6. Prochaines étapes

L'ébauche des documents de DP, pouvant comprendre une ébauche de l'énoncé des travaux, une ébauche des critères d'évaluation et une ébauche des modalités du contrat, sera affichée sur le site [achatsetventes.gc.ca](http://achatsetventes.gc.ca) aux fins d'examen par l'industrie.

Les membres de l'équipe de projet du MEOSAR du gouvernement du Canada remercient tous les participants d'avoir pris part au processus de consultation de l'industrie.

Autorité contractante :

Alan Chan  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Direction générale des approvisionnements

Téléphone : 873-469-4457  
Courriel : [alan.chan@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:alan.chan@tpsgc-pwgsc.gc.ca)